



Christine PRIOTTO

Conseillère Générale du Canton de Dieulefit
Présidente des Châteaux de la Drôme

Contact : Nadège DUMOULIN

☎ 04.75.79.27.38 ✉ ndumoulin@cg26.fr

Réf : CP / ND / 34

Monsieur Philippe MARZOLF

Président

Commission du Débat Public sur la
Problématique des transports dans la
Vallée du Rhône et sur l'Arc Languedocien
Commission Nationale du Débat Public
6, rue du Général Camou
75007 PARIS

A Valence, le 30 mars 2006,

Monsieur le Président,

Le débat public concernant la « **problématique des transports dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien** » est maintenant lancé.

Au-delà des solutions préconisées pour faire face à l'augmentation du trafic (doublement du tracé actuel ou mise en place d'une voie alternative), se pose également la question des voies d'accès à l'A7, notamment dans le secteur de Montélimar.

En effet, le choix qui avait été fait, il y a plus de 30 ans, de construire deux échangeurs, l'un à Montélimar Nord et l'autre à Montélimar Sud, ne semble plus être suffisamment en cohérence avec la réalité locale.

Il apparaît donc nécessaire de prévoir un troisième échangeur à hauteur de Montélimar-Ville, qui pourrait desservir tout le bassin montilien et notamment son secteur Est. Nombreux sont les habitants de ce bassin de vie qui m'ont fait part de leur souhait de voir aboutir cette demande, sans compter les milliers de touristes qui visitent chaque année cette région de la Drôme Provençale.

Il y a plusieurs années, j'ai eu connaissance des études qui avaient été menées dans le passé par les services des Autoroutes du Sud de la France pour envisager la construction d'une telle infrastructure dans le secteur de Montboucher sur Jabron, même si cette hypothèse n'avait finalement pas été soumise à la procédure d'enquête d'utilité publique.

Si l'éloignement de ce site de la Route Nationale 7 avait été jugé trop important à l'époque, il apparaît aujourd'hui plusieurs éléments nouveaux, qui méritent, à mon sens, d'être pris en considération :

1 - L'accès aux échangeurs de Montélimar pour les usagers de la région de Dieulefit est très éloigné : 40 minutes de trajet sont nécessaires depuis Dieulefit, soit 33 km pour rejoindre Montélimar-Nord et 34 km pour Montélimar-Sud.

Ainsi, c'est tout le bassin Est de Montélimar et son arrière-pays qui sont fortement handicapés par cet éloignement.

Le développement économique et touristique de la région dieulefiteoise, en plein essor, nécessite un accès plus aisé à l'autoroute. Les études de trafic réalisées il y a quelques années par les ASFC.T. seraient d'ailleurs aujourd'hui très certainement remises en cause.

2 - Les routes départementales et nationales conduisant à l'A7 sont dangereuses et inadaptées : malgré les millions d'euros investis pour les sécuriser, notamment par le Département, de nombreux « points noirs » demeurent. Il est donc prioritaire de limiter ces voies à une desserte locale, ce qui permettrait également d'améliorer significativement le cadre de vie des nombreux villages traversés, sans avoir à recourir à des déviations extrêmement coûteuses et menaçantes pour leur développement économique et commercial.

3 - Il est pour le moins singulier que l'agglomération de Montélimar - Le Teil (près de 40.000 habitants) ne puisse disposer d'un échangeur d'autoroute à moins de 17 km, comme cela est le cas actuellement. Comme vous le savez, la distance entre les deux échangeurs de Montélimar est de 25 km. Or, la distance moyenne entre les échangeurs sur le réseau autoroutier français est de 13 km, afin d'assurer une bonne desserte des territoires.

4 - Il est, par ailleurs, important de prendre en compte que la desserte de la Ville de Montélimar est désormais mieux organisée, puisque de nombreuses nouvelles voies ont été ouvertes côté Est, comme par exemple la liaison inter-quartier reliant la route de Dieulefit, au Nord-Est, à la route de Crest et aux quartiers Sud-Est de la Ville.

5 - Enfin, la solution d'une nouvelle sortie Montélimar Est - Dieulefit présenterait également l'avantage de ne pas avoir à augmenter la capacité des échangeurs de Montélimar Sud et Nord, ce qui apparaît de plus en plus nécessaire au regard de l'augmentation du trafic y transitant.

Au regard de tous ces éléments, il me semble indispensable qu'une étude sérieuse soit rapidement menée pour juger de l'opportunité d'un tel équipement, dont le coût a pu être estimé, à l'époque, selon les informations qui m'ont été communiquées, à environ 8 millions d'euros.

Le contexte actuel du débat public me semble tout à fait propice à un examen détaillé de ce dossier.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien réserver à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Christine PRIOTTO